

Paul! A qui imputer pareil état de choses; sinon aux médecins eux-mêmes qui, en cela, n'ont que ce qu'ils méritent!

Cessons donc de travailler sans rémunération, agissons comme des hommes libres chaque fois qu'on fait appel à notre charité; nous savons vite trouver ceux qui sont dans l'impossibilité de payer nos soins, pas besoin qu'on nous les impose!

Peut-on me dire où est le notaire qui signe gratuitement les actes de ventes, de dotations, etc., qui se font dans nos institutions? Où est l'avocat qui se charge gratuitement, toujours, des causes que ces mêmes institutions peuvent avoir? Où est l'architecte qui, dans les mêmes conditions, trace les plans de constructions les plus considérables que nécessitent les œuvres de charité de toutes sortes? Où est enfin l'homme d'affaires qui gère gratuitement, toujours, les grandes propriétés foncières de ces mêmes institutions?

Que l'on m'en cite un, un seul; pour moi, j'avoue n'en point connaître.

Cette catégorie de gens ne se laisse pas tondre, Dieu merci!

Par contre, combien de pauvres médecins donnent, prodiguent, et cela depuis des années et des années, leur expérience, leurs efforts, leurs soins, sans qu'aucune rémunération vienne, sous une forme ou sous une autre, les récompenser de leurs travaux, de leurs veilles, sans même, bien souvent, qu'une bonne parole, un geste leur prouvent qu'on apprécie leur généreux abandon de tout gain, leur désintéressement!

Et je connais encore plusieurs confrères qui dans certaines institutions font de la médecine à un prix si humble, si humble, que je les plains, peut-être, plus que tous les autres.

Je sais qu'il se fait une réaction en France; que les médecins se syndiquent; qu'il est question de sociétés de secours mutuels dans toutes les réunions de leur chambre syndicale, qu'ils réclament la suppression du service à l'abonnement, etc., etc.

C'est dans ce service à l'abonnement (à prix fixe annuel) que les sociétés de secours mutuels trouvent leur avantage, et cela au détriment de toute la profession médicale.